



Peut on refuser une réintégration du poste de travail

Par **vincxent lefèvre**, le **08/09/2010 à 17:38**

Bonjour, je suis en mise a pied conservatoire , mon patron me propose une transaction pour éviter le licenciement (et éventuellement les prud'hommes) , ou de réintégrer mon poste . Puis je refuser de reprendre mon poste , sachant que la procédure n' à pas été respecté?

Par **laureline691**, le **09/09/2010 à 10:20**

Bonjour, La proposition de votre employeur est surprenante dans le cadre d'une mesure disciplinaire . Peut être n'est-il pas sûr de son bon droit à la faire . Plus de réponses en droit du Travail sur : <http://forum.tedforum.com/>

Par **vincxent lefèvre**, le **09/09/2010 à 12:41**

la procédure n est pas respecté , dans la mise a pied il s' est trompé sur l article de loi ,et ma défense remet en cause mon licenciement